

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00560

Numéro SIREN : 891 475 642

Nom ou dénomination : CASMZ

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt 4778

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

Maître Olivier DAVIGNY
Avocat
112 boulevard Richelieu
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : CASMZ

Numéro RCS : 891 475 642

Numéro Gestion : 2020B00560

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 42 rue Longueville

: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2021

Durée de l'exercice : 7 mois

Comptes annuels déposés le : 29/11/2021

Sous le numéro : 4778

Délivré à Saint-Quentin le 30 novembre 2021

Le Greffier,

u

--

Désignation de l'entreprise		SAS CASMZ										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		7									
Adresse de l'entreprise		42 Rue Longueville 02100 ST QUENTIN										Durée de l'exercice précédent*											
Numéro SIRET*		8	9	1	4	7	5	6	4	2	0	0	0	1	5	Néant ☐ *							
																Exercice N clos le, 30/06/2021							
																Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)																AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *														AB		AC					
		Frais de développement *														CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires														AF		AG					
		Fonds commercial (1)														AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles														AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles														AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains														AN		AO					
		Constructions														AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels														AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles														AT		AU					
		Immobilisations en cours														AV		AW					
		Avances et acomptes														AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence														CS		CT					
		Autres participations														CU		CV		225 500			
		Créances rattachées à des participations														BB		BC					
		Autres titres immobilisés														BD		BE					
		Prêts														BF		BG					
		Autres immobilisations financières*														BH		BI					
TOTAL (II)																BJ		225 500		BK		225 500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements														BL		BM					
		En cours de production de biens														BN		BO					
		En cours de production de services														BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis														BR		BS					
		Marchandises														BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes														BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*														BX		BY					
		Autres créances (3)														BZ		CA		49 998			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé														CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)														CD		CE					
Disponibilités														CF		210		CG		210			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*														CH		CI						
	TOTAL (III)														CJ		50 208		CK		50 208		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)														CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)														CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)														CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)														CO		275 708		IA		275 708		
Renvois : (1) Dont droit au bail :														(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR					
Clause de réserve de propriété : *														Stocks :		Créances :							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CASMZ		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 000)			DA	225 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	47 710
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	272 710
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	2 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	960
	Dettes fiscales et sociales			DY	38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes				EA	
				EB	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	2 998
TOTAL (IV)			EC	2 998	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	275 708	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 998
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CASMZ						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 249		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 249	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 249)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	49 998		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	49 998		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49 998		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 748		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS CASMZ</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	38	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	49 998	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 287	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	47 710	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *		HP
		-- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG- CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

CASMZ

Société par actions simplifiée
Au capital de 225 000 euros
42 rue Longueville
SAINT-QUENTIN
(Aisne)

891 475 642 RCS SAINT-QUENTIN

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021
DES DÉCISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

DU 30 NOVEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 47 710 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 710 euros
Au compte "Réserve Légale"	2 386 euros
Le solde	45 324 euros

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 45 324 euros.

L'Associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme

**LE PRESIDENT
Clément MAURICE**

